



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM QUATELBACH SAUSHEIM, 1 RUE DE MULHOUSE 68390 SAUSHEIM déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Monsieur Arnaud MERKLE, représentant de la société A'MK S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 10 RUE DES MINES 68850 STAFFELFELDEN, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
MERKLE Arnaud	10	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 03038 00020890401 97

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 02 novembre 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Francis BISCH
Responsable des engagements
03 8936 64 48

JST14

Crédit Mutuel
DU QUATELBACH
1 rue de Mulhouse - 68390 SAUSHEIM
Tél : 03 89 36 64 48 (Appel local non surtaxé)
Francis BISCH
Responsable engagements
francis.bisch@creditmutuel.fr